

Communiqué de presse

MRC de Montcalm



Pour diffusion immédiate

LA MRC DE MONTCALM PREND POSITION SUR LE MODÈLE DE FISCALITÉ MUNICIPALE

Sainte-Julienne, le 26 janvier 2023 – La MRC de Montcalm prend position et adopte une première résolution concernant le modèle de fiscalité municipale actuel.

En effet, c'est lors de son conseil du 26 janvier dernier que l'ensemble des 11 élu.es formant le conseil de la MRC de Montcalm a adopté unanimement une résolution ayant pour objectif de se positionner en faveur de la révision de la fiscalité municipale actuelle jugeant celle-ci en défaveur de la préservation des milieux naturels et agricoles.

Ayant la ferme volonté et l'audace d'entreprendre une véritable réflexion sur le sujet, cette prise de position vise une modification claire des règles actuelles, car actuellement, celles-ci n'accordent aucun incitatif et avantage à préserver ces milieux qui contribuent pourtant à la forte richesse pour la biodiversité, mais qui représente une fierté sur le plan de la souveraineté alimentaire du Québec.

« Entre 1970 et 2016, le nombre d'espèces en péril a connu une hausse de 59% au Canada. Malheureusement, malgré la forte quantité de milieux hydriques et naturels au Québec, notre province possède un triste bilan avec plus de 200 espèces et populations fauniques en situation de précarité. Nous ne pouvons pas être les témoins de cette tragédie et garder les bras croisés. La volonté du conseil de la MRC de Montcalm est d'agir de manière responsable en demandant au gouvernement de revoir le modèle fiscal municipal qui accorde actuellement plus de revenus pour la destruction des milieux naturels et hydriques que pour leur protection. Nous sommes conscients que l'action que nous posons aujourd'hui en est une remplie d'audace, mais qui le fera pour nos enfants si ce n'est pas nous qui portons la voix de nos citoyens.nes ?! » – **Patrick Massé, préfet de la MRC de Montcalm.**

De par cette résolution, la MRC de Montcalm demande au Gouvernement du Québec d'intégrer dans le modèle de fiscalité municipale actuelle des incitatifs avantageux qui amèneront les municipalités à préserver véritablement les milieux naturels et agricoles sur leur territoire.



À propos de la MRC de Montcalm

La MRC de Montcalm située dans Lanaudière regroupe 9 municipalités et 1 ville. Elle représente les intérêts d'un peu plus de 62 000 Montcalmois et Montcalmoises. Les municipalités et ville qui la composent sont : Saint-Calixte, Sainte-Julienne, Saint-Alexis, Saint-Liguori, Saint-Roch Ouest, Saint-Jacques, Saint-Esprit, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Roch-de-l'Achigan et Saint-Lin-Laurentides (ville). Son équipe administrative compte près de 35 professionnels et dévoués à la population montcalmoise.

- 30 -

Source :

Madame Stéphanie Therrien

Directrice générale et greffière-trésorière adjointe
Directrice des communications, de la culture et du tourisme
MRC de Montcalm
450 831-2182, poste 7092
stherrien@mrcmontcalm.com